

## COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 décembre 2014 à 18 heures

Le 15 décembre deux mil quatorze à 18 heures,  
Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation :	11/12/14	<b>Présents :</b>	AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc,
Membres en exercice :	15		CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, MARCHOIS
Membres présents :	14		Fabrice, MARTIN Aline, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles,
Nombre de votants :	14		RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane , TONKENS Gerben, VICENTE

Georges.

**Absent(e)s excusé(e)s :** STABLO Marielle

**Pouvoir(s) :**

**Secrétaire de Séance :** CONSTANT Michel

Présentation par SIGNA CONCEPT de l'opération de numérotation et de géolocalisation des rues.

Monsieur le Maire informe que Monsieur MARCHOIS aura un peu de retard.

#### **Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :**

Monsieur le Maire donne lecture de l'observation formulée par Monsieur Fabrice Marchois et propose que le texte suivant soit ajouté : *"les orientations d'un projet social intercommunal innovant ont été présentées à la commission. Il définit l'action sociale à mener sur le territoire à partir des dispositifs existants et d'un CIAS, les champs d'intervention en direction de la petite enfance et de la jeunesse. Enfin, une attention particulière sera portée sur la problématique de la mobilité des habitants de l'agglomération en prenant en compte les particularités du territoire"*

Après discussion et délibération, le compte rendu du Conseil Municipal du 17/11/2014 est modifié et adopté à l'unanimité.

#### **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées**

**(CLECT) :** Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la CLECT approuvé en date du 24 novembre dernier et le soumet au vote du Conseil qui l'approuve par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

**Adhésion au service ADS de la CAPCA :** Monsieur le Maire rappelle que la délibération du 17/11/2014 a été prise avant que la CAPCA ne valide la création de ce service. Il convient maintenant que le conseil s'exprime à nouveau sur cette adhésion. Le conseil renouvèle à l'unanimité sa volonté d'adhérer à ce service et autorise le maire à signer la convention cadre.

**Travaux extension cantine – maîtrise d'œuvre :** Monsieur le Maire cède la parole à Michel Constant qui rappelle au conseil municipal qui les accepte les missions que comprend la maîtrise d'œuvre proposée par le cabinet d'architecture Pascal CARRILLO – Le Pouzin et qui s'élève à 11 875 €HT.

**Travaux extension cantine – demandes de subvention :** Monsieur le Maire rappelle le projet d'extension de la cantine qui s'élève à 110 840 €HT et propose de déposer auprès de l'ETAT, du Conseil Général et de tout autre financeur potentiel des demandes de subvention. Le conseil municipal, unanime charge Monsieur le Maire des différentes démarches.

**Projet de voirie Flossac-Est – emplacement réservé :** Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la révision du PLU et pour le désenclavement du hameau de Flossac, il convient de créer une voie nouvelle et présente le projet qui nécessite un complément d'étude dont le

devis s'élève à 4 500 €HT. Le conseil unanime accepte le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Sintégra.

**Motion de soutien au syndicat local des vins de St-Julien-en-St-Alban** : Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Gerben Tonkens qui expose le projet porté par le syndicat quant à la reconnaissance de l'appellation « Côtes du Rhône » pour Flaviac. Le conseil adopte à l'unanimité cette motion.

Monsieur Gerben Tonkens quitte la séance pour raisons personnelles.

**Création d'un poste de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe** : Monsieur le Maire informe le conseil qu'un agent des services administratifs est inscrit sur la liste d'aptitude de la Commission Administrative Paritaire en qualité de rédacteur et qu'il convient d'une part de créer le poste de rédacteur et d'autre part de supprimer le poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe. Le conseil, à l'unanimité, délibère favorablement.

**Demande de subvention – dégâts d'orage Pont de la Courtasse** : Monsieur le Maire rappelle que les intempéries de ces derniers mois ont occasionnés des dégâts notamment au Pont de la Courtasse et propose de formuler une demande de subvention auprès du Conseil Général. Le conseil charge le Maire du dépôt et du suivi de cette demande.

**Convention Conseil Général – spectacle « sorties d'artistes »** : Monsieur le Maire cède la parole à Madame Valérie Hilaire qui présente le projet de spectacle, destiné aux élèves de l'école élémentaire, pour l'année scolaire 2014/2015. Après délibération, le conseil autorise le Maire à signer ladite convention.

**Indemnités de conseil allouées au nouveau comptable du Trésor** : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le changement de comptable du Trésor et précise qu'il convient de délibérer à nouveau quant à l'attribution d'un indemnité de conseil. Après délibération, le conseil accepte (12 voix POUR et 1 ABSTENTION) l'attribution de l'indemnité de conseil.

**Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015** : Monsieur le Maire rappelle que pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire, le Conseil municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pendant la période allant jusqu'au vote du budget primitif 2015. Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater ces dépenses.

**Avis sur vente HLM** : Monsieur le Maire informe qu'en vertu de l'article L443-12 du Code de la construction et de l'urbanisme, il revient à l'assemblée de s'exprimer sur le prix de vente proposé pour la cession d'une maison dont la SA HLM ADIS est propriétaire. Après délibération, le conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable quant au prix proposé sous réserve que l'occupation du domaine public soit libérée et qu'une servitude de visibilité soit instaurée au droit de la RD 104 et de la rue du 6 juin 44.

**Contrat de maîtrise d'énergie – SDE07** : Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'adhésion de la commune à la compétence « maîtrise de l'énergie » proposée par le SDE07 moyennant un engagement sur 6 ans et une contribution de 0.40 € par habitant et détaille les services proposés. Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

Le conseil municipal reconnaît avoir pris connaissance du rapport annuel du Syndicat des Eaux Ouvèze-Payre transmis par Monsieur le Maire.

#### **Questions diverses :**

- Secrétariat : il sera fermé au public tous les après-midi des vacances scolaires.
- Apéritif dinatoire pour le personnel : vendredi 19 décembre à 18h00.
- Accueil des nouveaux habitants : samedi 20 décembre à 11h salle du conseil municipal.
- Exposition ONAC : une exposition « *les américains dans la guerre* » sera installée dans la salle du Gaucher courant janvier 2015.

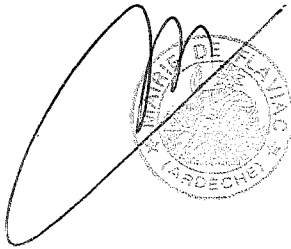
- Caserne Pompiers de Privas : un projet de construction nouvelle est à l'étude.
- Forage stade : les travaux auront lieu en milieu de semaine.
- Commission travaux : elle se réunira le lundi 19 janvier à 18h00.

Arrivée de Mme Marielle STABLO

- Réfection des trottoirs :
  - o Le Sabatier : Monsieur le Maire informe que suite aux intempéries, la voirie route du Sabatier a été fortement endommagée et propose d'engager les travaux rapidement. Le conseil accepte cette réfection chiffrée par la DDT.
  - o Trottoirs - RD 104 côté Est et côté Ouest : Monsieur le Maire présente le chiffrage fourni par la DDT et propose de passer la commande. Après discussion, l'assemblée décide (11 voix POUR et 3 voix CONTRE) de signer les bons de commande.
- TAPS : Valérie Hilaire, suite aux 2 réunions organisées dernièrement, informe qu'une réflexion quant à l'aménagement des TAPS est amorcée et qu'un **Projet Éducatif de Territoire (PEdT)** sera élaboré.

La séance est levée à 20h30

Gérard Béal,  
Maire de Flaviac



Michel Constant,  
Secrétaire